

Conseil d'école du 23 mars 2021
18h30 à 20h30

Présents :

- **La directrice de l'école** : Mme Bouvier
- **Mairie** : Mme Muret Baudoin (maire), M. Detrait (élu à la vie scolaire), M. Mangard (directeur général des services), M. Hastey (directeur service enfance-jeunesse), Mme Gierszewski (responsable pôle périscolaire)
- **Les enseignants** : Mme Duverger, Mme Auvray, Mme Roullier, Mme Clouteau, Mme Drapier, M. Letellier, , Mme Grenèche, Mme Beasse, Mme Bourhis, M. Robin
- **Les représentants des parents d'élèves** : M. Batard (CM1), Mme Cochet (CM1), , Mme Dobigny (CM1/CM2), Mme Failler (CE1/CE2), Mme Lenroué (CP/CE1), M. Voyau (CE1), Mme Lesquivit (CE1)
- **Directeur de l'ITEP « Les Rochers »** : M. Tellier

Excusés :

- **Enseignants** : Mme Labarthe
- **L'Inspecteur de l'Éducation Nationale** : M. Vinçot
- **Parents d'élèves** : Mme Denis (CE2), M Keltz, Mme Mauricard (CM1), Mme Lendormy (CP), Mme Anheim (CM2), Mme Poaty (CP)

Ordre du jour :

- 1) Prévision d'effectifs pour la rentrée 2021
- 2) point sur la situation sanitaire
- 3) Projets collectifs
- 4) Présentation d'un projet d'installation d'un Unité d'Enseignement Externalisée au sein de l'école
- 5) Liaison maternelle / école / collège
- 6) budget : mairie et coopérative
- 7) les travaux dans l'école
- 8) Accueil périscolaire et restauration scolaire
- 9) questions des représentants de parents d'élèves

1. Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021.

Effectifs rentrée de septembre 2021 :

- 41 CP
- 39 CE1
- 45 CE2
- 41 CM1

62 CM2

soit au total 228 élèves

On observe donc une baisse de 7 élèves par rapport à cette année.

Rappel : fermeture définitive d'une classe en maternelle pour la rentrée

L'inquiétude est plus grande pour l'année suivante car nous aurons 62 élèves partants au collège contre une quarantaine de CP arrivant. Dans ce cas, nous perdrons une nouvelle fois une classe et nous passerions plus qu'à 8 classes à la rentrée 2022.

M Batard s'interroge sur une éventuelle fermeture en 2024.

Mme Muret-Baudoin : dans les projections de la commune, souhait de continuer à urbaniser et d'accueillir de nouveaux habitants. Construction de logements sociaux dans la zone du Prieuré, donc accueil de jeunes couples, ZAC multi site au niveau de la Moinerie et aménagement du centre-ville. Demande foncière très forte à Noyal sur Vilaine, avec un prix des biens très élevés, donc certaines familles avec des jeunes enfants ont des difficultés à acquérir des maisons et vont sur d'autres communes.

M Batard : s'interroge pour les effectifs de l'école privée. Y-a t-il plus d'inscriptions à l'école privée qu'à l'école publique ?

Mme Muret- Baudoin : la situation est la même entre les deux écoles.

2. Point sur la situation sanitaire.

Depuis le début d'année scolaire, nous n'avons été informés d'aucun cas positif au sein de nos élèves. Il y a eu quelques cas contacts. Ces derniers ont bien respecté le protocole à savoir un isolement d'une durée de 7 jours avec un test négatif avant le retour en classe.

Malheureusement tous les ateliers avec les parents ou grands-parents ne peuvent pas reprendre pour le moment.

Pour le sport, nous ne pouvons pas pratiquer en salle fermée. Nous étions dans l'obligation de faire des activités en extérieur. Nous étions donc dépendants du temps mais également de l'occupation de la cour. Avec nos 3 créneaux de récréation du matin ainsi que l'après-midi, il fallait se partager le temps restant avec les 9 classes. Depuis le début de semaine, nous pouvons désormais refaire du sport en intérieur sans les masques mais il faut respecter les distanciations (ex : sport collectif donc impossible). Il faut cependant privilégier des activités de basse intensité avec port du masque.

L'intervention des étudiants en STAPS devait débuter en janvier mais avec les conditions actuelles elle n'a commencé qu'en mars. Les quatre classes de cycle 3 sont encadrées chaque mardi pendant 1h30 par deux étudiants en licence STAPS. Les enseignants ont choisi la course d'orientation comme activité de plein air.

La piscine était suspendue depuis janvier. Nous venons également d'apprendre que nous pouvons reprendre l'activité en respectant le protocole de la piscine.

Demande des représentants de parents de faire un point sur la situation sanitaire tous les quinze jours :

Nous ne ferons pas un point tous les quinze jours, mais nous communiquerons dès que nécessaire. S'il n'y a pas de cas positifs au niveau de l'école, nous ne ferons pas d'information complémentaire. Si un cas positif, nous informerons bien sur immédiatement les familles.

Les représentants de parents demandent de ne pas hésiter à faire des retours aux parents si on voit qu'il y a du relâchement au niveau des enfants (port du masque, gestes barrière...) pour qu'ils puissent faire un rappel à leurs enfants.

3. Projets collectifs.

Nouveau projet d'école 2020 – 2025 : Nous travaillons actuellement sur ce nouveau projet. Nous avons fait un bilan du précédent et un diagnostic à l'aide d'une grille de positionnement fournie par l'inspection académique. Puis après des échanges avec la maternelle nous en avons fait ressortir deux grands enjeux :

- Dans un environnement partagé et collaboratif, améliorer la performance des élèves en développant l'autonomie et le raisonnement.
- Investir l'élève dans une école éco-citoyenne et dans un environnement naturel, culturel et local.

Nous avons choisi des axes qui permettent un large travail. Nous devons ensuite décliner chaque enjeu en objectifs puis chaque objectif en actions. Ce sera donc notre travail pour la fin de l'année scolaire.

Les représentants de parents se demandent si ce projet d'école est dans le cadre du PEDT ? Le projet d'école est propre à l'école, à l'éducation nationale. Il définit des actions à faire dans l'école. Il n'a pas de rapport avec le PEDT.

M Hastey précise que Le PEDT actuel est valable jusqu'en 2022.

La micro-forêt

La Journée Internationale des Forêts a été proclamée le 21 mars de chaque année par l'ONU. En France elle est coordonnée par l'association Teragir qui depuis 2016 a ouvert un volet pédagogique intitulé « La forêt s'invite à l'école ». Nous avons donc rempli un dossier de participation pour l'école en proposant la plantation d'une micro forêt à la manière du botaniste Miyawaki. Il s'agit d'une forêt dense (3 à 4 arbres au mètre carré) la rendant hermétique à l'intervention humaine et permettant le développement d'une biodiversité riche et la captation du CO2. Notre dossier a donc été validé et l'association nous a offert 215 plants, des livrets pédagogiques et l'intervention de forestiers.

Les plants ont été livrés par un pépiniériste situé en Normandie. Voici la liste des plants reçus :des bouleaux, des hêtres, des chênes, des érables sycomore, des merisiers, des poiriers, des robiniers, des érables champêtres, des noisetiers, des cornouillers, des pruniers, des troènes, des viornes, des pommiers, des fusains et des pruneliers.

La mairie nous a mis à disposition un terrain au parc du Chêne Joli de 200 m2. Nous en les remercions. Il se trouve qu'ils avaient également le même projet, il va donc être poursuivi cet automne. Nous espérons pouvoir y participer également.

En amont, chaque classe a décliné ce projet dans plusieurs matières :sciences, maths, français (littérature), arts plastiques... Nous avons fait un conseil d'élèves en réunissant 2 élèves par classe. Cela nous a permis de définir notre projet et de se répartir le travail par classe. Par exemple : les plus grands ont quadrillé le terrain pour permettre aux plus jeunes de se repérer facilement. Ils ont réalisé un damier avec des ficèles pour que tout le monde se repère. La classe de CM2 de Mme Bourhis a réparti tous les arbres dans chaque classe.

La plantation a eu lieu le 18 et 19 mars dernier. Nous avons établi un planning de passage par demi-groupe classe. Chaque groupe disposait de 30 minutes sur place pour trouver son arbre, se repérer à l'aide du quadrillage, planter, protéger en mettant un grillage tenu par 2 tuteurs,

pailler et arroser. Nous avons eu l'appui des services techniques qui avaient mis à notre disposition du paillage et une citerne d'eau pour les deux jours. Nous avons également eu l'aide de nombreux parents volontaires qui ont su aider au mieux et accompagner les enfants dans leur tâche. L'équipe enseignante les en remercie.

Deux classes ont la chance de pouvoir bénéficier d'une intervention en forêt avec une personne chargée de mission au CNPF (Centre National de la propriété forestière) : tirage au sort des classes de Mme Drapier et Mme Clouteau.

Suite à notre validation du dossier, nous avons eu la bonne surprise de savoir que nous étions nominés aux Trophées 2021 et que nous étions retenus parmi 14 dossiers et que nous représentions notre région au niveau national. Encore plus de surprise en découvrant le 19 mars dernier sur Facebook notre victoire. Nous aurions dû nous rendre à Paris pour recevoir cette récompense mais dans le contexte actuel ce n'est pas possible donc Teragir va organiser une chasse au Trésor pour récupérer le Trophée.

Nous souhaiterions créer une nouvelle classe avec trois élèves de chaque classe pour aller récupérer ce trophée.

Les représentants de parents félicitent toute l'équipe et tous les élèves pour ce projet. Ils félicitent également la mairie et les services techniques pour leur coopération dans ce projet.

Communication : articles dans le magazine le « Noyal Mag' » et dans le Ouest-France

Dans la continuité du projet, nous aimerions pouvoir exposer les œuvres des élèves. Nous pensions le faire dans le gymnase avant les prochaines vacances mais M. Hastey nous a rappelé que pour le moment ce n'était pas autorisé donc nous réfléchissons encore à une solution...

Souhait de l'école de pouvoir continuer ce projet de plantation dans l'autre terrain préparé en automne prochain.

M Detrait félicite les enseignants pour leur projet ainsi que les classes qui ont participé au projet de la haie bocagère.

Le projet musique en cycle 3

Une intervenante de l'école de musique de Chateaugiron vient tous les 15 jours pour les classes de cycle 3. Ils travaillent des chants et des percussions corporelles. Pas de spectacle final avec du public mais sans doute une vidéo pour présenter le projet et le travail réalisé.

M Letellier précise que les 4 classes seront filmées séparément et qu'un montage sera ensuite fait.

Correspondance avec un artiste pour la classe de CM2 : projet mélangeant la danse et le théâtre : Bruce Chifar (chorégraphe) : correspondance sous forme écrite et sous forme de vidéo. Donne du sens et montre ce qu'est le spectacle vivant. Il s'agit de la suite d'un travail commencé en CM1 avec le même artiste. Les élèves l'ont rencontré une fois.

Projet kayak en cycle 3 débutera le 23 avril : projet toujours maintenu en respectant les règles sanitaires. Cela concernera les 4 classes de cycle 3 à partir du 23 avril. Dernière séance le 24 juin au départ de Servon sur vilaine vers Acigné.

4 séances pour la classe de M. Letellier et 5 séances pour les autres classes. Les déplacements se feront à vélo, à pied ou en bus.

la haie bocagère : projet de plantation de haie bocagère fait avec le SYRVA : Le bocage, l'eau et la haie.

Travail avec deux associations : Breizh Bocage et l'association des Petits débrouillards.

3 séances de prévues dont deux à l'école.

1^{ère} séance : intervention en classe. Explications de ce qu'est la haie, son lien avec la nature. Plantation de semis en classe selon plusieurs modalités et contraintes pour mettre en évidence de manière empirique les besoins des plantes.

2^{ème} séance: plantation d'arbres et création d'une haie à la ferme de l'Alinière.

3^{ème} séance: fonctionnement de la haie et ses bien faits sur la nature modélisation. Et retour sur les semis faits en Séance 1.

En plus de cela, plantation d'une haie à côté de l'école, le long du terrain de jeux.

semaine des maths en cycle 2 annulée : Le principe étant le brassage des classes en participant à des jeux mathématiques, nous ne pouvons pas la maintenir.

100^e jour sera fait chacun dans sa classe à cause du protocole sanitaire. Pas de mélange des classes possible.

4. Présentation d'un projet d'installation d'une Unité d'Enseignement Externalisée au sein de l'école.

Présentation de M. Tellier, directeur de l'Itep (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) « Les Rochers » de Chateaubourg et l'IME « le 3 mâts » (institut médico éducatif) de Betton qui font partie de l'association Ar-roch.

L'ITEP était en recherche d'un école pour l'implantation d'une UEE (unité d'enseignement externalisée) proche de Chateaubourg. Nous avons donc rencontré M. Tellier afin qu'il nous présente le projet.

Il s'agit de permettre à certains élèves scolarisés en ITEP de revenir en milieu ordinaire. Cela concernerait 6 élèves encadrés à temps complet par un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé.

L'inclusion possible dans les classes est envisageable quand les élèves seront prêts et sur des matières bien ciblées.

A l'école, nous disposons de locaux disponibles : la classe 10 + salle juste à côté si besoin de soin sur place. Ils feraient partie intégrante de notre équipe.

L'objectif est de permettre aux élèves de l'ITEP d'être confrontés à d'autres enfants et à nos élèves d'être confrontés à la différence. Pour les enseignants, de partager nos expériences, travailler en équipe et obtenir de l'aide sur des situations complexes que nous vivons tous les ans depuis quelques années.

Les représentants de parents félicitent pour cette belle initiative et espèrent que cela va aboutir, car cela fera du bien aux élèves.

M Detrait ajoute que le projet de M. Tellier est validé au niveau de la municipalité.

M Hastey précise que pour l'ITEP, les deux salles de l'étage seront prises. Les enfants ne seront jamais seuls. Le temps de cantine est géré par l'ITEP.

Les représentants de parents demandent si ces enfants pourront échanger avec les autres enfants de l'école ?

M Tellier répond que c'est l'objectif final de partager des temps communs et des inclusions individuelles. L'autre objectif est d'être un appui pour l'équipe enseignante.

M Batard ajoute que l'inclusion des personnes « différentes » est très importante. Le harcèlement au collège a sans doute pour cause la non acceptation de la différence chez l'autre et pourrait donc diminuer avec de tel dispositif.

M Tellier ajoute que l'ITEP peut être ressource sur certaines interrogations de parents (harcèlement...).

Ce sont des enfants qui sont en difficulté psychologique, enfants avec une intelligence préservée. Ils ont souvent subis des rejets, ils ont besoin de retrouver le goût de l'école, dans un espace protégé qu'est la classe d'inclusion.

Première expérience d'inclusion : les récréations.

La municipalité va prochainement proposer une réunion publique pour présenter ce projet à tous les parents qui le souhaitent.

M Tellier : propose de venir lors de cette réunion publique avec des professionnels qui travaillent avec lui à l'ITEP.

Il remercie l'école et la municipalité pour l'écoute et l'accueil de ce projet.

5. Liaison Maternelle / École / Collège.

Les portes ouvertes au collège devaient avoir lieu le 19 mars mais elles ont dû être annulées à cause de la situation sanitaire. Je suis en contact avec Mme Hémon, principale du collège, nous allons faire une visioconférence début avril avec les directeurs des autres écoles (Acigné et Brécé) et voir ce qui est envisageable de faire pour qu'une liaison soit faite.

Concernant la liaison GS/CP, pour le moment la situation ne permet pas non plus leur venue avec leurs enseignantes comme habituellement. Mais nous espérons toujours que cela puisse évoluer en fin d'année. Sinon nous referons comme l'année précédente. Nous inviterons les futurs élèves avec leurs parents par petits groupes pour faire la visite des locaux et répondre aux premières interrogations un soir fin juin.

6. Budget : mairie et coopérative.

Budget mairie :

Cette année la mairie nous a attribué un budget de 36,47 euros par élève comme l'année précédente pour toutes les fournitures scolaires. Pour les projets pédagogiques dont les sorties scolaires, la mairie donne 15,20 euros par élève.

Budget coopérative :

Budget : 36€/ élèves budget COOP (participation de la mairie + les dons des parents + les dons de la FCPE)

Les dépenses réalisées :

- adhésion OCCE : 570€
- achat de poules et de matériel pour les vélos : 100€
- spectacle à l'Intervalle pour les CM : 400€
- 200€ d'achat d'ingrédients de cuisine
- 100€ d'achat d'arbres

Une entrée d'argent : 580€ par les photos de classe.

Dépenses à venir :

- projet Kayak : 3840€ + 80€ de bus
- frais de transport pour se rendre à l'intervention du forestier (Teragir) et à la chasse au trésor du Trophée : deux bus (environ 100€ par bus)

7. Les travaux dans l'école.

- Changement du revêtement de sol de l'infirmierie et du bureau refait pour des raisons d'hygiène. Pour le moment, il y a de la moquette
- Installation de voyants lumineux dans chaque classe pour les exercices attentat intrusion (sécurité)
- grilles ou résines autour des arbres demande faite par le périscolaire
- installation de volets roulants classe 9 (sécurité)
- tous les bacs de jardin vont être changés car ils sont très abîmés.
- Toutes les peintures des toilettes sont refaites.

8. Accueil périscolaire et restauration scolaire.

1. Sécurité à l'entrée de l'école : serait-il possible de lester les plots situés près du petit portail ?

Le lestage des balises avec du sable est en cours. L'objectif est de finaliser le remplissage des balises pour le 1^{er} avril.

2. Restauration : Pouvez-vous préciser quelle est l'organisation mise en place par la mairie sur le temps méridien pour chacun des niveaux ?

Pour les classes de CP : départ du restaurant scolaire (RS) après lavage des mains, arrivée au RS pour 12h05 - 12h10. Départ du RS pour 12h45 - 12h50. Retour à l'école et temps sur cour jusqu'à 12h45. Lavage des mains et changement du masque avant retour en classe. Un temps d'activité manuelle peut être proposé si les enfants le souhaitent.

Cycle 2 : Temps sur cour de 12h00 à 12h25. Retour en intérieur pour 12h25 puis lavage des mains. Un temps d'activité est alors proposé, soit en garderie s'il s'agit d'une activité nécessitant du matériel pédagogique spécifique, soit en classe. En classe sont proposées des activités de type coloriage - dessin libre - jeux collectifs - activité manuelle nécessitant du petit matériel.

Cycle 3 : Temps sur cour de 12h30 à 12h50. Activité dans la classe ou (pour 2 classes) possibilité de se rendre en salle de garderie. Dans ce cas, utilisation des jeux de société - Baby Foot - jeux de construction. La désinfection des jeux est assurée après chaque utilisation, pour permettre une utilisation le soir en garderie.

Avant le départ pour le RS lavage des mains pour tous.

Départ au RS en deux groupes. Un premier groupe part à 12h50 et un deuxième part à 12h53, afin de fluidifier le trajet et les traversées.

Départ du RS à 13h45 - 13h50 pour une arrivée à l'école à 14h (maximum). Lavage des mains et changement de masque au retour à l'école.

Le croisement des classes de CP et des autres classes de la Caravelle est organisé sur la place de l'Europe afin d'assurer la distanciation entre les classes lors des trajets.

Lors du conseil municipal, il a été décidé la mise en place d'un 2nd service pour la rentrée de septembre 2021 pour l'école Saint-Augustin. Où en est la mise en place de cette nouvelle organisation qui permettra aux CE1 et CE2 de la Caravelle de retourner manger à 12h ?

Le conseil municipal du 08 mars 2021 n'a pas pris de décision au sujet la mise en œuvre d'un second service à St-Augustin à partir de la rentrée de septembre 2021. En

revanche, le conseil municipal s'est engagé à produire plusieurs scénarios afin de trouver une organisation à même de concilier au mieux les attentes des parents d'élèves des deux écoles et les contraintes organisationnelles des établissements et des services. Les scénarios sont en cours d'élaboration et feront l'objet d'une présentation aux parents d'élèves des deux écoles avant la fin de l'année scolaire. Le format de cette présentation reste à définir, du fait des impératifs de distanciation en période de pandémie.

3. Qualité des plats en restauration scolaire :

A l'échelle du restaurant scolaire, la crise sanitaire n'a aucun impact sur la disponibilité des produits, leur livraison ou le mode de préparation.

Le poisson servi aux élèves provient toujours du marché. Le prestataire "Finistère Marée", qui est présent le mardi sur le marché de Noyal sur Vilaine, a répondu au marché public et a été retenu. Pour cette raison, le poisson est programmé le mardi. Cependant, il est possible que le poisson ne soit pas disponible le mardi. Par exemple, le lundi de pâques étant férié, il n'y a pas de pêche le lundi. Le poisson n'est donc pas disponible le lendemain. Les vacances du prestataire, ou le mauvais temps en mer peuvent également expliquer ces variations. Dans de tels cas, le poisson est programmé sur un autre jour de la semaine.

La part de produits locaux/bio est-elle toujours la même ?

En 2019, la part des produits « Bio » était de 19%, tandis que celle des produits labellisés et fermiers était de 7%, soit un total de 26% de produits EGALIM. L'analyse des données pour l'année 2020 est en cours de réalisation, mais il est d'ores et déjà possible de dire que la part des produits bio et locaux est en augmentation par rapport à l'année 2019. En effet, au premier trimestre 2020, le total des produits EGALIM était de 39%.

Pourquoi des tomates et du concombre sont servis au mois de janvier ?

Aucune tomate entière et/ou sous une forme non-transformée n'a été servie entre le mois de novembre 2020 et le mardi 16 mars 2021. Il est cependant possible que la tomate intègre une recette, sous forme de sauce (exemple : Pizza) sur cette période. Les premières tomates de 2021 ont été servies le lundi 16/03 accompagnées de feta. En ce qui concerne les concombres, ils ont effectivement été servis à plusieurs reprises cet hiver avec mesure : janvier (x2), février (x1), mars (x2). Il s'agit d'une proposition qui a beaucoup de succès auprès des élèves. Néanmoins, comme cela a été fait avec la tomate, le service de restauration scolaire va engager une réflexion sur la limitation de l'utilisation du concombre en période hivernale.

4. Sécurité garderie : le rangement des cartables et vêtements dans le couloir entre la cour et la garderie engendrait des problèmes de sécurité. Quelles solutions ont été mises en place ?

Des portants mobiles ont été installés en salle BCD pour les élèves de cycle 3 quelques jours après la constatation de la problématique de sécurité par les services périscolaires.

Mme Muret-Baudouin : accuse réception de tous les courriers et questions des représentants de parents d'élèves. Elle s'engage à revenir vers les parents d'élèves et à les rencontrer pour les tenir au courant de l'avancement de la future organisation ou de l'évolution de la restauration et ce, avant le 30 juin.

9. Autres questions des représentants de parents d'élèves.

Comment se passe la reprise des enseignements pour les élèves déjeunant au 2eme service ? Avez-vous dû adapter les apprentissages de l'après-midi ?

Le changement concerne les classes de CE1, CE1/CE2, CE2. Dans toutes les classes, nous faisons un temps calme ou un quart d'heure de lecture pour commencer l'après-midi comme avant. Nous n'avons pas changé nos apprentissages depuis le changement de service.

Les contraintes Covid ont-elles une incidence sur le programme et seront-ils terminés en juin ?

Pas d'incidence sur le programme à part pour le sport et la musique.

Nous avons besoin de l'équipe enseignante pour déterminer sous quelle forme nous organiserons la FDE. Nous ne voudrions pas organiser un événement allant à l'encontre des contraintes sanitaires mise en place dans l'enceinte de l'école.

Voici donc quelques points à éclaircir :

- ***Lieux***
- ***Brassage Optimist et Caravelle (fratries) ?***
- ***Brassage des classes ?***
- ***Quelle forme pourrait prendre cet évènement ?***

A l'heure actuelle nous avons dû mal à nous projeter dans l'organisation de la fête des écoles en respectant le protocole actuel, étant donné que nous ne brassons pas du tout les classes.

Les représentants de parents proposent une fête par classe.

Mme Bouvier assure que la réflexion sur la FDE sera faite avec les parents d'élèves et prochainement une réunion sera proposée avec les enseignants.

2 dernières informations apportées par Mme Bouvier :

- Mme Auvray sera absente à partir du 22 avril jusqu'à la fin de l'année pour raison médicale.
- M Robin part à la retraite à la fin de l'année scolaire.

Mme Muret-Baudouin remercie les enseignants pour tous les projets mis en place ainsi que pour tous les efforts qui sont mis en place dans la gestion de la crise sanitaire.

Clôture du second conseil d'école à 21h.